COMMENT BÉNÉFICIER DES ACTIONS DU HDS DE LA PHARMACIE D'OFFICINE ?

Aides financières

> PACK COUPS DURS:

Décès, maladie grave, hospitalisation d'au moins 5 jours.

> PACK AIDANT:

Enfant handicapé, proche en situation de perte d'autonomie.

> FONDS SOCIAL:

Attribution d'allocation exceptionnelle sur l'étude de dossier.



Les formulaires de demande d'aide sont disponibles sur le site www.apgis.com Rubrique Salariés/Accords de Branche/Pharmacie d'officine

tél : **01 49 57 45 30** (appel non surtaxé) mail : hds@apgis.com

Accompagnement personnalisé

pour les questions de la vie quotidienne ou un besoin de soutien :



Contactez FILAPGIS

du lundi au vendredi de 9h à 19h le samedi de 9h à 13h au N° cristal tél.

09 69 39 75 52

(appel non surtaxé) http://filapgis.apgis.com

EN COMPLÉMENT DU HDS, SERVICES PRÉVOYANCE & SANTÉ (SI VOUS ÊTES ASSURÉ PAR L'APGIS EN PRÉVOYANCE & SANTÉ)



TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Bénéficiez d'une consultation de médecine générale par téléphone, partout dans le monde, 24h/24 et 7jours/7.

Des médecins vous répondent en français au cours d'un entretien protégé par le secret médical.

Numéro cristal: 0969 39 57 62 (appel non surtaxé)

Depuis l'Etranger : +33 9 69 39 57 62



Analyse de devis IDECLAIR

Nos conseillers analysent vos devis en dentaire et optique. Ils vous informent et vous guident dans la mise en place du tiers payant avec les professionnels de santé.

> optique@apgis.com et dentaire@apgis.com **Tél**: 01 49 57 16 24



APGISMOBILE

Pour être toujours à vos côtés, l'APGIS met à votre disposition l'APGISMOBILE permettant d'accéder à ces services sur votre smartphone.

https://apgismobile.apgis.com



ESPACE WEB ASSURÉ

Vous bénéficiez d'un espace personnel et suivez vos remboursements, mettez à jour vos informations personnelles et celles de vos ayants droit, téléchargez votre carte de Tiers-Payant... Vous pouvez aussi géolocaliser des opticiens, faire une demande de prise en charge hospitalière; etc.

https://www.apgis.com



ASSISTANCE?

Parce que certaines situations peuvent perturber la vie de famille et nécessitent un accompagnement de proximité, APGIS vous propose un service d'assistance renforcé et adapté à vos besoins.

Les services sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 au N° cristal tél: 09 69 39 75 52 (appel non surtaxé)



Institution de prévovance



LA BRANCHE DE LA PHARMACIE D'OFFICINE PLACE L'HUMAIN AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS

LES ACTIONS HDS RETENUES SONT :

- Des aides financières
- Un accompagnement personnalisé



APGIS Institution de Prévoyance agréée par le Ministère chargé de la Sécurité sociale sous le n° 930, régie par les articles L.931-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale. SIREN n° 304 217 904. Siène social * 12 que Massue - 94684 Vincennes codey

APGIS-plaquette_13032018.indd 1-3 13/03/2018 15:09:11

Le Fonds sur le Haut Degré de Solidarité de la Pharmacie d'officine mis en place par les partenaires sociaux de votre branche, vous permet de bénéficier d'aides financières en cas de situation difficile et d'un accompagnement personnalisé pour toutes les situations de la vie quotidienne.

LE PACK AIDANT

Remboursement de vos dépenses iusqu'à 750 €(1), si vous avez un enfant handicapé ou si vous aidez un proche en situation de perte d'autonomie.

Qui peut en bénéficier?

Le salarié/ancien salarié et ses ayants droit couverts par le régime professionnel frais de santé (à jour de la cotisation HDS auprès de l'APGIS) qui accompagne une personne ouvrant droit à l'une des allocations suivantes :

- > Allocation d'éducation pour enfant handicapé (catégories 2 à 6) ;
- > Prestation de compensation du handicap (PCH) :
- > Allocation personnalisée d'autonomie (APA) classé de GIR 1 à 3.

Comment en bénéficier ?

Remplissez une demande d'aide au titre du Pack Aidant et joignez les justificatifs demandés.

classée en GIR 3 et a besoin de quelques heures de ménage. J'ai besoin de lui faire porter régulièrement ses médicaments à

Adressez-nous les factures de l'aideménagère et de la société de portage pour obtenir le versement de l'aide.

Ma mère est en perte d'autonomie. Elle est Son médecin me conseille de faire puisse garder une certaine autonomie.

> Vous pouvez consulter un ergothérapeute qui vous aidera dans cette démarche. Adressez-nous la facture de cette consultation pour obtenir le versement de l'aide. Nous pouvons également vous orienter vers un professionnel qualifié si vous le souhaitez.

(1) sous critère d'éligibilité et dans la limite des plafonds prévus pour chaque prestation.

Remboursement de vos dépenses jusqu'à 750 € (1) en cas de maladie grave, d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille.

LE PACK COUPS DURS

Qui peut en bénéficier ?

Le salarié/ancien salarié et ses ayants droit couverts par le régime professionnel frais de santé (à jour de la cotisation HDS auprès de l'APGIS).

Vous devez faire la demande :

- > Dans le mois qui suit le décès d'un membre de la famille (conjoint, ascendant, descendant);
- > Dans les 15 jours qui suivent la sortie d'une hospitalisation d'au moins 5 jours continus;
- > En cas de maladie grave (cancer, AVC, pathologie cardiague invalidante ...)

Comment en bénéficier ?

Remplissez une demande d'aide au titre du Pack Coups Durs et joignez les justificatifs demandés.

et je ne pourrai me faire à manger pendant

Adressez-nous les factures des frais de de l'aide.

Du fait de ma maladie, je dois changer mes habitudes alimentaires et j'ai besoin de

Adressez-nous la facture de cette consultation pour obtenir le versement de

(1) sous critère d'éligibilité et dans la limite des plafonds prévus pour chaque prestation.

Quelles prestations peuvent être remboursées ?

Nature des prestations	PACK AIDANT	PACK COUPS DURS
Garde d'enfant	~	✓
Aide-ménagère	~	✓
Garde des ascendants	~	~
Garde malade	~	~
Organisation de soins à domicile	~	✓
Téléassistance	~	

Nature des prestations	PACK AIDANT	PACK COUPS DU
Livraison de courses	~	~
Livraison de médicaments	~	~
Portage de repas	~	~
Frais de transport (déplacement de la personne ou d'un proche)	~	~
Second avis médical		~

Nature des prestations	PACK AIDANT	PACK COUPS DURS	
Bilan nutritionnel	~	~	
Bilan psychologique	~	~	
Bilan ergothérapeutique	~	~	
Bilan social	~	~	
Coaching ciblé	~	~	

LE FONDS SOCIAL

Attribution d'allocations exceptionnelles sur étude de dossier par la Commission Paritaire Nationale de la Pharmacie d'officine lorsque vous devez faire face à des dépenses importantes compte tenu de vos ressources familiales (dépenses de santé laissant un reste à charge élevé, aménagement du domicile en cas de handicap ...)

Qui peut en bénéficier ?

Le salarié/ancien salarié et ses ayants droit couverts par le régime professionnel frais de santé (à jour de la cotisation HDS auprès de l'APGIS).

Comment en bénéficier ?

Remplissez une demande d'aide au titre du Fonds social et joignez les justificatifs demandés. Elle sera étudiée au cas par cas notamment en fonction des ressources familiales.

FIL'APGIS

- « J'aide mes parents âgés, quelles solutions existent pour favoriser leur maintien à
- « Nous devons changer le fauteuil de
- « Je viens de trouver un logement mais j'ai des difficultés ponctuelles pour financer

Une cellule dédiée répond à toutes vos questions portant sur la vie quotidienne, et vous apporte des réponses et un accompagnement personnalisé.



Vos interlocuteurs sont des professionnels de l'écoute soumis au secret médical et à la confidentialité. Ils vous orienteront vers les professionnels dont vous avez besoin.

APGIS-plaquette_13032018.indd 4-6 13/03/2018 15:09:24